

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES

Programme national de développement des énergies
renouvelables à l'horizon 2030

2^{ème} Conférence annuelle de Desertec
2 & 3 novembre 2011

Présentée par Mr. L. BENMAZOUZ
Directeur des Energies Renouvelables et de la Maitrise de l'Energie

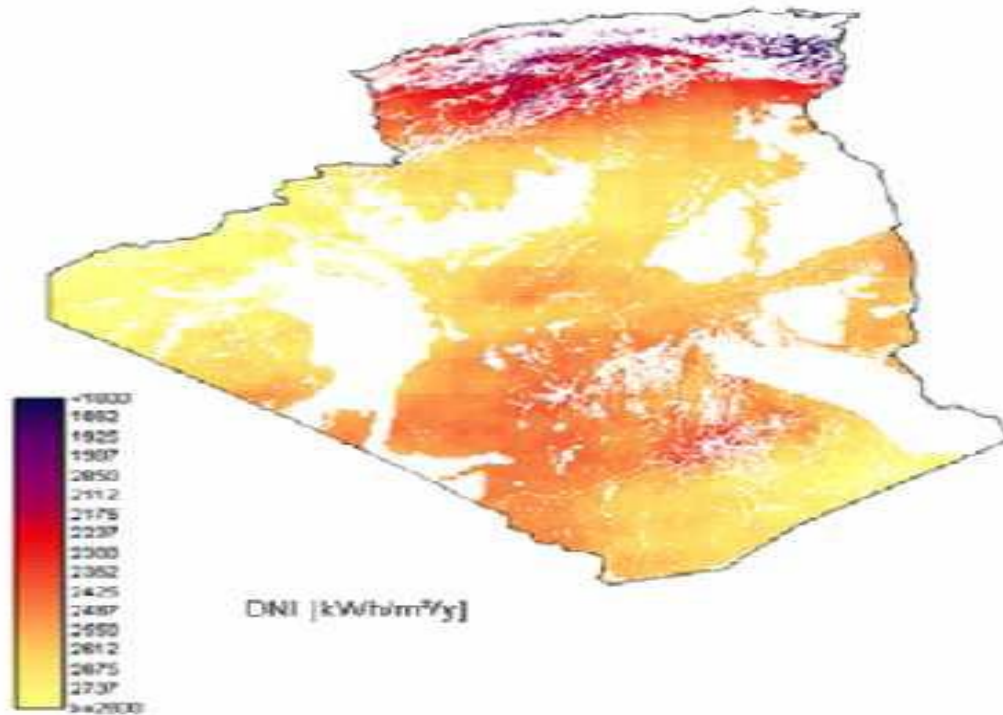
SOMMAIRE

1. POTENTIEL
2. PGM DEDIE AU MARCHE NATIONAL
 - a) CONSISTANCE GLOBALE
 - b) PHASES
3. PGM DEDIE A L'EXPORTATION
4. CAPACITES INDUSTRIELLES A DEVELOPPER
5. RESULTATS ATTENDUS
6. MOYENS DE MISE EN OEUVRE

POTENTIEL EN EnR

- Potentiel important, notamment le solaire.
- Moyenne nationale de radiation solaire : 2700 KWH/m²/an.
- Disponibilité des terrains, notamment au niveau du grand sud.

Carte solaire de l'Algérie



PGM DEDIE AU MARCHE NATIONAL

Objectif global :

- 2600 MW en 2020
- 12000 MW en 2030 (40% de la production nationale en 2030 proviendrait des EnR).

Soutien de l'Etat :

- facilitation au financement de l'investissement.
- subvention de l'Etat.

stratégie basée fortement sur le solaire (le potentiel le plus important).

PGM DEDIE AU MARCHE NATIONAL / Phases

- **Phase 2011-2013** : tester les différentes filières d'énergies renouvelables ;
- **Phase 2014-2015**: déploiement du programme électricité renouvelable et la construction des équipements ;
- **Phase au-delà de 2016-2020** : déploiement à grande échelle.

PGM DEDIE A L'EXPORTATION

- Capacités à installer :
10 000 MW
- 2011 – 2013 : Etudes de faisabilité et recherche de partenariat.

Capacités industrielles à développer

- Réalisation avec un maximum d'intégration nationale (Objectif arriver à des taux d'intégration $>80\%$ en 2030);
- Se placer comme acteur important de l'industrie des EnR.

Résultats attendus

- ❑ Économies de centaines de milliards de m³ de gaz naturel;
- ❑ Création de plus de 200 000 emplois directs et indirects;
- ❑ Réduction des émissions de GES

Moyens & instruments de mise en oeuvre

- Coordination de l'effort national confiée à un *commissariat aux énergies renouvelables*;
- La création d'un *Institut Algérien des Énergies Renouvelables* et de l'Efficacité Énergétique « IAER »;
- il est crée un fond dédié aux énergies renouvelables « *Fond National des Énergies Renouvelables* » qui sera alimenté par une redevance pétrolière de 1 %;
- Des **modifications législatives et réglementaires** seront apportées.

Le PGM est disponible sur le site
du Ministère de l'Énergie et des Mines
"www.mem-algeria.gov.dz"



Version française



Version Arabe

MERCI DE VOTRE ATTENTION
Thank you for your attention